



Motion de L'Assemblée Générale des IESSA de Blagnac

Lundi 31 Aout 2015

L'assemblée générale de Blagnac réunie ce jour constate que l'administration n'a donné aucune réponse aux revendications exprimées depuis le début du conflit concernant :

- Le non-respect du nombre de recrutements IESSA prévus pour 2015
- Le recrutement d'IESSA pour les années à venir à la hauteur des départs à la retraite soit 50 Iessa par an
- La non remise en cause du rapport d'audit CGEDD concernant le Service Technique de Roissy et l'ensemble des services techniques

Les IESSA décident donc de poursuivre leur mouvement en se limitant aux actions liées au Maintien en Condition Opérationnelle des équipements existants, en continuité avec les préavis nationaux en cours

Motion votée à l'unanimité